

Compétitions de pigeons voyageurs: un sport douteux



Aperçu de la saison de vols 2018

et activités et exigences de la Protection Suisse des Animaux PSA

Auteur

Dr sc. nat. Samuel Furrer, zoologue

Service spécialisé Animaux sauvages, Protection Suisse des Animaux PSA

Éditeur

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, Case postale, 4018 Bâle

Tél. 061 365 99 99, compte CCP 40-33680-3

psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

© 2018 Protection Suisse des Animaux PSA

© Photo de couverture: Verband Deutscher Brieftaubenzüchter

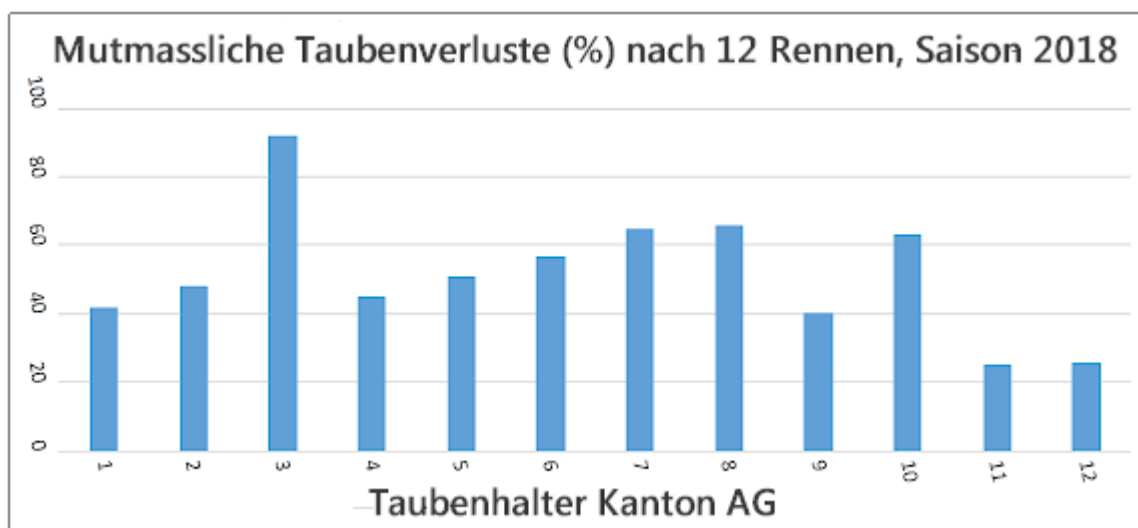
Compétitions de pigeons voyageurs: un sport douteux

Il y a actuellement plus de 100 éleveurs actifs inscrits auprès de l'Association colombophile suisse ACS. Avec leurs quelques 15'000 oiseaux d'élevage, ils produisent environ 25'000 animaux par année. Un éleveur de pigeons voyageurs moyen élève une centaine de pigeons adultes et participe régulièrement aux concours nationaux de son association. Les courses ont lieu entre mai et août. Pour le Championnat suisse, 12 vols seront évalués.

Après plusieurs années d'enquêtes de la Protection Suisse des Animaux PSA, il est établi qu'à peine la moitié des pigeons participant aux courses retournent chaque année dans les pigeonniers de leurs maîtres. On peut admettre qu'une grande partie de ces pigeons voyageurs périssent au cours de la saison de course d'environ trois mois. Nombres d'entre eux sont surmenés par ces compétitions, qui s'étendent souvent sur plusieurs centaines de kilomètres. Ils s'égarent, sont victimes de prédateurs ou meurent complètement épuisés et misérablement (Rapport PSA «Sport colombophile en Suisse 2016» und «Brieftaubensport in der Schweiz - Folgebericht 2017»). Certains de ces animaux, qui se sont perdus en chemin, sont susceptibles de rejoindre des populations de pigeons dans les villes, exacerbant ainsi le problème des pigeons de rue.

Taux de perte de 40 à 50%

Cette année encore, la PSA s'est penchée attentivement sur les compétitions de pigeons. Au cours de la saison de vols 2018 de l'ACS, elle a documenté les pertes d'animaux chez près de 40 détenteurs sélectionnés. Les pigeons qui n'ont pas participé à des courses au moins trois fois de suite ont été considérés comme perdus. Le dernier jour de la compétition, à peine la moitié des pigeons ayant pris le départ de vols à l'origine ont participé à ce concours-là, en moyenne.



III. 1: Taux de pertes présumé chez des propriétaires de pigeons sélectionnés dans le canton d'Argovie

De telles proportions de perte sont en forte contradiction avec les déclarations de l'ACS, qui affirme qu'elles ne sont que de 5% environ. Une recherche documentaire de la PSA (Annexe 1) a montré que les pertes dans les courses internationales s'élèvent à 10-20% au minimum, et jusqu'à 68% selon la longueur et les conditions météorologiques. En moyenne, 56% des pigeons de concours ont été perdus en Ecosse au cours d'une seule saison. Des valeurs qui sont donc conformes au constat de la PSA.

La PSA a tenu des statistiques sur les pertes de la saison de compétition 2018, a informé régulièrement l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV ainsi que les offices vétérinaires cantonaux, et a avisé les détenteurs présentant un taux de pertes élevé, ou déposé plainte pénale contre eux. Malgré cela, les autorités en charge de la protection des animaux n'ont pas fait grand-chose jusqu'à présent. Dans deux cas, l'élevage a certes été contrôlé, mais pas l'effectif de pigeons. Dans un seul canton, l'effectif d'un propriétaire de pigeons que nous avons signalé a été contrôlé, ce qui a permis de confirmer les fortes pertes de pigeons soupçonnées par la PSA. Ces résultats devraient donner matière à réflexion aux autorités compétentes et les inciter à poursuivre très activement les cas suspects documentés.

Mais la PSA a voulu en savoir plus, et grâce au soutien du comité de l'ACS, elle a pu rendre visite à quelques propriétaires de pigeons et se faire une idée des conditions sur place. Il a été démontré que le taux de pertes indiqué par les détenteurs correspond à ceux présumés par la PSA (Tableau 1). Cependant, de nombreux propriétaires de pigeons ne tiennent pas de liste de leur effectif. Il leur est donc souvent impossible de faire une déclaration précise sur les pertes.

Détenteurs de pigeons	Pertes de pigeons selon PSA	Pertes de pigeons selon détenteurs
	en chiffres absolus en pourcentage	en chiffres absolus en pourcentage
A	27 68 %	25 63 %
B (Saison 2017)	12 31 %	10 26 %
B (Saison 2018)	22 61 %	21 58 %
C	18 62 %	13 - 16 45 - 55 %
D	35 60 %	über 20 ? > 34 %
E (Saison 2017)	27 40 %	23 34 %
E (Saison 2018)	22 47 %	19 40 %

Tableau 1: Comparaison des pertes de pigeons selon PSA et détenteurs de pigeons

Les détenteurs de pigeons voient le problème essentiel dans la population d'oiseaux de proie. Les attaques de ceux-ci peuvent en effet entraîner des pertes au niveau régional et, le plus souvent, dans l'environnement immédiat du pigeonnier. Toutefois, selon la littérature à disposition, l'influence réelle des oiseaux de proie sur les populations de pigeons doit être considérée comme modeste. En règle générale, les pertes dues à leurs attaques se situent dans la fourchette étroite des pourcentages à un chiffre. Par ailleurs, les pigeons affaiblis et perdus sont généralement abattus à la fin de la compétition (Annexe 1).

Pour ces raisons, la PSA soupçonne que la cause principale des fortes pertes réside dans la mise à contribution excessive des performances des animaux, excès dû au transport trop long et stressant vers les lieux où les pigeons sont lâchés, et à des distances de course trop longues dans des conditions météorologiques parfois défavorables.

La question de savoir si et dans quelle mesure les oiseaux de proie contribuent aux pertes est finalement secondaire. Le fait est que les pertes sont tout simplement trop élevées! Ceci est inacceptable du point de vue de la protection des animaux. Manifestement, comme l'a d'ailleurs montré cette enquête, les pertes des pigeonceaux sont encore plus importantes que celles des pigeons voyageurs adultes. A cet égard, les éleveurs tiennent pour acquis qu'environ la moitié des oiseaux, qui n'ont que quelques mois, sont perdus lors des premiers vols d'entraînement. Par conséquent, un surplus de pigeonceaux est souvent produit pour pouvoir, l'année suivante, commencer la saison avec une équipe de course suffisamment importante.

Pour obtenir une certitude absolue sur les taux de pertes effectifs, il faut maintenant procéder à des contrôles à grande échelle chez les propriétaires de pigeons participant aux concours. Tous les pigeons de concours seront enregistrés électroniquement avant le début de la saison de compétition et ils seront bagués individuellement. Le nombre de pigeons restant immédiatement après une course ou après la saison de compétition est décisif pour quantifier les pertes. Compte tenu des exemples avérés de pertes élevées de ces oiseaux, les autorités chargées de la protection des animaux ne sauraient fermer plus longtemps les yeux, mais doivent systématiquement vérifier que les compétitions sont conformes aux exigences du bien-être des animaux.

La PSA en appelle aussi l'ACS à faire preuve d'une plus grande transparence. Selon son président, il est prévu pour la saison 2019 que les détenteurs de pigeons voyageurs tiennent une liste des effectifs et la mettent à jour sur une base hebdomadaire. Une telle autorégulation constituerait un premier pas important. Les résultats doivent être évalués par un organisme indépendant. Les autorités sont alors tenues de définir les ajustements et améliorations qui en résultent. Les propriétaires de pigeons voyageurs se décrivent toujours eux-mêmes comme des amis des pigeons. Grâce à une divulgation rigoureuse des chiffres de pertes et la mise en œuvre des mesures visant à réduire les pertes, ils peuvent prouver que le bien-être de leurs oiseaux leur tient véritablement à cœur.

Conditions de transport déplorables et partiellement illégales

Les taux de pertes élevés sont probablement imputables aussi aux transports, qui sont longs jusqu'au lieu où les pigeons sont lâchés et, à notre avis, souvent illégaux. Les animaux sont généralement chargés dans les véhicules de transport la veille au soir (vers 18h30, en partie à 14h30 déjà) et gardés dans des cages étroites toute la nuit (jusqu'à 25 pigeons dans un box). Ces boxes ne répondent en aucun cas aux exigences de la détention de pigeons domestiques (Annexe 1 de l'ordonnance sur la protection des animaux OPAn). D'un point de vue légal, ceci est important, car des conditions de transport à l'étroit ne sont autorisées que pendant une durée maximale de huit heures. Les pigeons doivent végéter pendant 15 heures et plus dans les caisses de transport, suivant le lieu de départ de la compétition. Ce mode de procéder est une

contrainte et affaiblit les animaux, les effraie et épuise leurs réserves. Affaiblis en conséquence, ils doivent ensuite débiter leur vol de compétition, dont la distance dépasse souvent plusieurs centaines de kilomètres. Cette saison, par exemple, des pigeons de concours suisses ont été lâchés à l'étranger dans les lieux suivants: Deggen Dorf (D) distance de course 402 km; Pilzen (CZ) distance de course 478 km; Saran (F) distance de course 534 km.



Conditions de transport déplorables dans des cages étroites [photo: flickr.com]

Les courses de jeunes pigeons, qui ont lieu en juillet et août, se déroulent en Suisse. Là aussi, la PSA a signalé aux cantons concernés que les transports projetés étaient illégaux et a déposé plainte pénale dans deux cas (canton de Fribourg et Genève). Dans les cantons d'Argovie et de Berne, les autorités compétentes ont, là-dessus, heureusement interdit quelques transports illégaux.

L'OSAV avait déjà clairement fait savoir à l'ACS, voici quelques années, que la durée maximale prescrite de huit heures ne pouvait être dépassée. Les associations régionales tentent aujourd'hui de contourner la réglementation suisse en matière de transport en délocalisant de plus en plus leurs lieux de départ à l'étranger. La PSA estime cependant que ces transports (prétendument internationaux) sont également soumis au droit suisse, pour autant que les pigeons soient chargés la veille au soir et qu'ils doivent rester toute la nuit dans les caisses étroites sur un parking en Suisse. La PSA exige des autorités vétérinaires qu'elles interdisent immédiatement ces transports.

Activité professionnelle et autorisations

La détention de pigeons voyageurs n'est pas soumise à autorisation. Mais dès que plus de 10 paires par an sont livrées, il y a activité commerciale et le propriétaire doit obtenir une autorisation cantonale (art. 101 OPAn). Les exigences légales en matière de transport commercial d'animaux doivent également être respectées (art. 150 ss OPAn).

Quel est l'état d'esprit dans la population?

Selon une récente enquête représentative (1'054 personnes interrogées) – menée par DemoSCOPE pour le compte de la PSA en octobre 2018 – la population n'accepte pas de telles fortes pertes d'animaux (Annexe 2, en allemand). Pour 81% des répondants, des pertes de 50% sont inacceptables. 77% des personnes interrogées sont en faveur de restrictions pour les courses de pigeons, afin de mieux protéger ces animaux. 84% des répondants considèrent que les courses de pigeons sont peu ou absolument pas justifiées et 58% sont en faveur d'une interdiction totale. En conséquence, les courses de pigeons, avec leurs fortes pertes d'animaux, ne bénéficient pas du soutien de la population suisse.

Conclusion

La pratique d'un sport dans lequel une forte proportion des animaux utilisés meurt régulièrement n'est pas permise en vertu de notre loi sur la protection des animaux. De l'avis de la PSA, quiconque participe à de telles compétitions assume au moins l'idée que certains de ces animaux meurent dans l'agonie et seront perdus, et remplit ainsi les conditions constitutives d'une maltraitance infligée intentionnellement aux animaux, selon art. 26 de la loi sur la protection des animaux. La population Suisse n'accepte pas non plus que des animaux soient perdus en si grand nombre. Une majorité souhaiterait même interdire les compétitions de pigeons voyageurs.

Exigences de la PSA

- Contrôle complet de la population de pigeons chez les éleveurs présentant vraisemblablement des chiffres de pertes élevés au cours de la saison de course 2019.
- Clarification correcte des causes des pertes élevées des animaux lors des courses.
- Exigences cohérentes posées aux colombophiles afin que les pertes élevées puissent être réduites. Réexamen de ces mesures sous l'angle de la réalisation des objectifs.
- Si l'objectif d'une réduction drastique des pertes n'est pas atteint dans les trois prochaines années, les courses de pigeons en Suisse devraient être interdites.
- Les «autres» pertes à proximité du pigeonnier devraient également être analysées et il s'agira de définir des conditions appropriées pour améliorer la situation et évaluer leur impact.
- Contrôle cohérent des transports en ce qui concerne la durée de ceux-ci et l'hébergement des animaux.
- Il y a lieu de clarifier dans quelle mesure les pigeons de course «perdus» ont une influence sur les populations de pigeons dans les villes.

Annexe 1 : Recherche documentaire

Courses de pigeons voyageurs et facteurs de mortalité

- Le taux de perte lors d'une course Barcelone - Hollande 1995 était de 68%
- Le taux de perte par course en Hollande est de 10-20 % (1995)
- Le taux de perte à la «Centenary Race» de 1997 était de 25%
- Étude écossaise (2002-03) : en moyenne 56% de tous les pigeons de course sont perdus pendant une saison de course (52% de vieux pigeons, 62% de jeunes pigeons). Pertes par épervier < 1%, pertes par faucons pèlerins autour de 2 %, dont la moitié des pigeons avait déjà perdu leur chemin. Total des pertes dues aux rapaces < 7,5%
- 86% des échecs ne sont pas (co-)justifiés par des rapaces - raisons principales : Se perdre en chemin et épuisement, collisions avec des bâtiments, moulins à vent, tirs, prédation par d'autres animaux sauvages
- Étude britannique (1997-98) : 3,7% de tous les pigeons de course sont tués par des éperviers (principalement autour du pigeonier). 3,5% des pigeons sont tués par des faucons pèlerins. Les attaques se sont passées avec 2 sur 3 pigeons déjà perdus après l'entraînement/les courses
- L'influence des rapaces varie considérablement d'une région à l'autre

Possibilités de réduire les pertes causées par les rapaces

- Connaître les raisons pour lesquelles tant de pigeons se perdent (météo, longueur de course....)
- Ajuster les courses et les entraînements et les relier aux densités de rapaces et à la saison de reproduction
- Courir de manière à ce qu'ils traversent des zones à faible densité de rapaces
- Début de saison reporté (5 semaines) pour éviter le début de la reproduction des faucons pèlerins (besoin élevé en protéines des jeunes oiseaux)
- Options de protection et défense des rapaces autour des pigeoniers

Littérature

Dixon A. 2002. Attacks by birds of prey on racing pigeons. A report for the Confederation of Long Distance Racing Pigeon Unions of Great Britain and Northern Ireland.

Henderson, I, Parrott, D, and Moore, N 2004. Racing pigeons - impact of raptor predation. Report to Scottish Natural Heritage and Scottish Homing Union.

Parrott D, Henderson I, Deppe C & Whitfield P. 2008. Scottish racing pigeons killed by peregrine Falcons: estimation of numbers from ring recoveries and peregrine daily food intake. Bird study 55: 32-42.

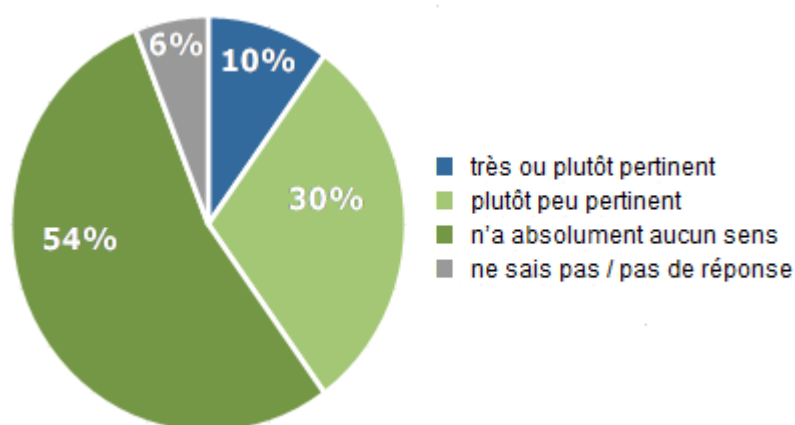
Shawyer C, Clarke R and Dixon N. 2000. A Study into the Raptor Predation of Domestic Pigeons. DETR, London.

Annexe 2: Enquête «Vols de compétition de pigeons voyageurs»

L'enquête a été réalisée en octobre 2018 dans toute la Suisse par DemoSCOPE, pour le compte de la Protection Suisse des Animaux PSA. 1 054 personnes âgées de 15 à 74 ans ont été interrogées.

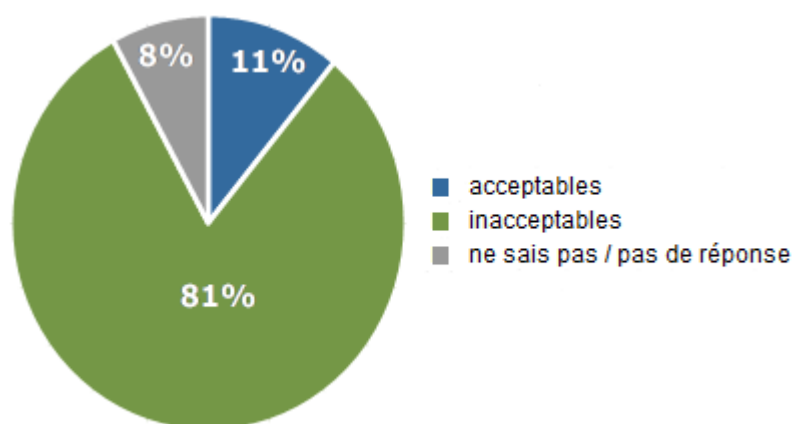
1) Pertinence des vols de compétition

Pensez-vous que ce sport impliquant des animaux (courses de pigeons voyageurs) a un sens ?



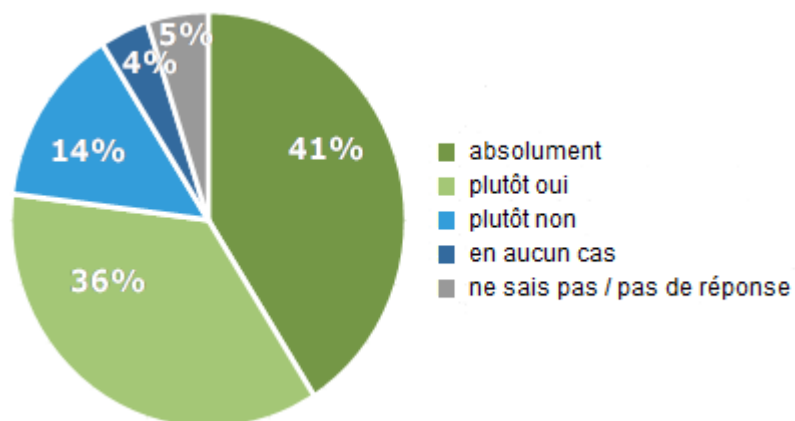
2) Avis à propos des pertes d'animaux

A votre avis, les pertes d'animaux pouvant aller jusqu'à 50% au cours d'une saison de compétition sont-elles acceptables?



3) Limitation des courses de pigeons voyageurs

Selon vous, les courses de pigeons devraient-elles être limitées pour des raisons de protection animale (par exemple, nombre de vols par an, distance de vol par pigeon, etc.) ?



4) Interdiction de ces compétitions

A votre avis, les courses de pigeons devraient-elles être totalement interdites pour des raisons de protection des animaux ?

